

Nous n'étions pas véritablement mal lotis. On était juste un peu les uns sur les autres. Ça développait un esprit d'entraide, un sentiment de communauté, c'est utile. L'unijambiste, par exemple, la tête en cabane, on lui prêtait un coup de main, on l'assistait dans ses démarches. Il nous remerciait de sa voix d'outre-boîte ; on apercevait au loin des yeux à travers les trous, comme des vestiges phosphorescents qui s'efforçaient de briller. Dès qu'un détenu s'en allait, appelé à son procès, un nouvel arrivant prenait sa place ; on était toujours au complet. Les sanitaires étaient assez sommaires et souffraient souvent de dysfonctionnements, rien de plus normal vu le nombre d'usagers. Chacun y mettait du sien pour faire en sorte que ça se passe le mieux possible. Il ne fallait pas être trop exigeant, voilà tout.

Avec cinquante-huit pour cent de la population incarcérée, la main-d'œuvre manque. Des robots androïdes viennent suppléer les humains dans leurs tâches, parfois les remplacent tout simplement. Nous étions sous la surveillance de robots gardiens, de couleur bleu cobalt, fabriqués par la même firme, Amaplace, qui produit les capteurs de pensées. Ils étaient stricts, intransigeants, mais ils faisaient leur boulot. Ils n'étaient pas payés pour ça, ils recevaient un entretien régulier, passaient des visites de satisfaction. Ils avaient des chefs, qui se distinguaient par leur taille, une tête de plus et un cran de moins à la

ceinture, les designers avaient apporté une attention particulière à leur ligne. Le dialogue était limité, ils étaient paramétrés pour une sociabilité minimale, sortis du contexte, ils étaient paumés, humour zéro.

Mon voisin de couchette fut convoqué à son procès. Je lui souhaitai bonne chance, ce qui était illusoire et stupide. Bonne continuation aurait mieux convenu. La justice est aussi roide qu'un robot gardien. Il existe des lois édictées, des sanctions définies pour les contrevenants, point à la ligne. Les prévenus sont accompagnés d'un avocat, dont le travail consiste essentiellement à transmettre, à traduire, à informer, faire passer. Mon nouveau voisin de dortoir, une espèce de colosse mou, inemployé, avait occis son voisin de rue – un malfaisant chieur de première –, qu'il avait, entre autres, étranglé avec un tuyau d'arrosage et recoiffé à la tondeuse à gazon. Nous avons tôt sympathisé. Nous jouions au pendu ensemble sur nos couchettes pour tuer le temps. On avait l'impression de donner des coups d'épée dans l'eau : le temps ne se découpait pas en morceaux.

Son tour arrivait comme on se prend les pieds dans le tapis, dans un trébuchement. Je suis descendu de ma couchette en plein pendu, à une erreur d'y laisser ma peau. J'ai salué mon compagnon de jeu, quittant la partie avant la solution de l'énigme. Alors que je m'éloignais, il m'a lancé : « chiropracteur ». Le mot m'est resté et m'a suivi, comme une

fleur séchée entre les pages d'un livre, une photo dans un portefeuille, un caillou au fond de la poche. De temps en temps, je le ressors et le mets en bouche.

J'ai été transféré avec d'autres prévenus dans un fourgon aménagé. J'ai fait la connaissance de mon avocat ; nous avons évoqué mon affaire pendant le voyage. Pour répondre à l'afflux de justiciables, des tribunaux ont été construits un peu partout, tous sur le même modèle. Une enseigne permet de les repérer de loin. Dans un souci d'efficacité, les autorités ont eu l'idée de procès plus rapides, d'audiences raccourcies, elles ont mis au point une formule « drive ». Le fourgon de transfert se range le long de guichets ; on baisse les vitres et l'accusé, au côté de son avocat, se retrouve face à une cour restreinte, en général deux juges. On communique grâce à des casques équipés de micros. D'après mon avocat, mon dossier était, hélas, d'une limpidité indiscutable, les enregistrements effectués par les mouchards étaient accablants. C'était un homme plutôt agréable, d'un pragmatisme sans moralisation, qui ne cherchait pas à enfoncer son client, mais qui faisait preuve de réalisme, tout bonnement : « Vous n'y êtes pas allé de main morte, convenons-en. » Mes motivations étaient somme toute banales et n'excusaient en aucun cas le recours à la violence. Le meurtre des enfants risquait de déplaire fortement, c'est toujours mal vu. Inutile de se morfondre à

l'avance, concluait-il avec philosophie, avant de sortir un jeu électronique pour le reste du voyage. Je ne connaissais même pas son nom. Sa signature au bas des documents était un geste pour chasser les mouches.

J'ai regardé par la fenêtre, pieds et mains entravés. Le paysage en liberté courait crinière au vent.

J'ai été condamné à une peine toute nouvelle, en vérité, c'est le maximum dont on peut écoper, ils appellent ça « l'atemporalité », c'est au-delà de la perpétuité, m'a expliqué mon avocat. Je ne savais pas trop comment réagir, je découvrais, je n'en avais jamais entendu parler. L'intitulé restait vague et abscons, à résonance scientifique, pas tellement terrifiant au fond, ce serait presque attirant pour un peu, comme une expérience dans le genre de l'apesanteur. J'ai essayé d'imaginer à quoi ça pouvait correspondre ; à part supprimer montres et horloges, je ne voyais pas bien.

Les juges ont énuméré les chefs d'accusation, mis bout à bout, il est vrai que c'était assez impressionnant, le résultat suggérait le palmarès d'un tueur en série qui aurait fait une fixette sur la famille avec un acharnement destructeur. Les deux magistrats prenaient la parole à tour de rôle, se partageant la lecture en parfait accord. On sentait l'habitude de travailler ensemble, l'équipe bien rodée. J'aurais dû

m'en apercevoir plus tôt, c'est bête, en fait, il s'agissait de deux androïdes. Ils avaient l'air vraiment humain – peut-être les oreilles un peu trop pointues –, incroyable ce qu'on peut faire de nos jours, c'est à s'y méprendre ! Ils ont prononcé le verdict d'une seule voix. Mon avocat, qui, jusque-là, s'était contenté d'acquiescer, déclara que nous prenions acte, n'est-ce pas, m'interrogea-t-il du regard – oui oui. Faire appel était inutile, pas impossible, mais absurde, risible. Va, donc, pour « l'atemporalité ». Je reçus un badge muni d'une puce où était consignée la sentence. Cependant, je questionnai mon avocat pour en savoir plus, concrètement, sur cette nouvelle peine. À ma surprise, il m'accorda quelques explications supplémentaires ; le sujet semblait l'intéresser, le passionner même, il y mit de la flamme. La sanction découlait d'une méthode mise au point récemment, visant ni plus ni moins à arrêter le temps, à perdre le temps – « Vous vous rendez compte un peu, c'est l'invention de l'éternité ! » J'étais prêt à partager son enthousiasme, mais alors, appliquée à une incarcération, ça donnait quoi au juste, cette trouvaille ? Il était parti dans des rêveries, des digressions, des fantasmes, on ne pouvait plus rien en tirer. J'appris seulement que la prison qui devait m'accueillir s'appelait Lucile.

Doux nom, délicat, joli, décidément, ma condamnation réservait d'étonnantes tournures. Son

devoir accompli, mon avocat prit congé. « Ah, j'allais oublier ! Pouvez-vous me signer l'acte de dissolution de votre vie ? C'est une formalité, ça comprend votre divorce et toutes sortes de radiations, ainsi que l'annulation de votre acte de naissance. Merci. Voilà, les pendules sont mises à zéro ! » Il m'a serré la main, et j'ai gardé ce contact au creux de ma paume comme une eau à boire pour les déserts à venir.

Les avocats débarqués, nous avons repris la route en fourgon pour rejoindre un centre de tri, plateforme logistique gérant le flux, qui répartit et oriente les condamnés en fonction de leur peine. L'appareil judiciaire a dû se développer à tous les niveaux pour répondre aux nouveaux besoins et est devenu le principal poste budgétaire. Il existe peut-être quelques lourdeurs, quelques longueurs inhérentes au gigantisme de la tâche, mais dans l'ensemble le système fonctionne bien. Nous sommes arrivés à la mi-journée. Nous avons attendu notre tour dans une file avant de pouvoir descendre du fourgon. L'endroit faisait penser à une gare, avec des voyageurs sans bagages. J'ai été aiguillé vers un terminal. Nous avançons en colonnes, à petits pas. À bien y regarder, il y avait peu de surveillants pour nous donner des directives, nous suivions un mouvement spontané impulsé par une sorte de docilité, d'obéissance. Nous appartenions à un courant, qui nous avait été signifié, et nous nous laissions porter. J'éprouvais

une satisfaction à renoncer à toute volonté, à me défausser de mes pouvoirs. Je m'abandonnais, pieds et mains liés, à une décision étrangère. Ma condamnation me déchargeait de tout. J'étais léger dans la foule.

Nous nous sommes arrêtés à un quai. Une rame y était stationnée. Les portes se sont ouvertes et, machinalement, sans instructions, nous sommes montés dans les wagons. C'était beau à voir : nous faisons corps avec ce qu'on attendait de nous. Nous nous sommes assis à même le sol, pour gagner de la place, les sièges avaient été enlevés. Certains ont préféré demeurer debout – à la guerre comme à la guerre. Les fenêtres avaient été occultées et il régnait une douce pénombre, propice au repos. Les portes se sont refermées et nous sommes partis. J'ai dû somnoler, je n'ai pas vu passer le voyage.

La rame est d'abord restée immobilisée un moment, puis nous nous sommes déplacés à faible allure pour nous mettre en bonne position à quai. Personne ne parlait, mais on sentait planer une impatience curieuse, une envie de voir. À quoi pouvait bien ressembler cette prison? Elle était entourée de mystère, la peine qu'on y infligeait était une inconnue, son nom, une tromperie. Une voix rompit le silence dans l'obscurité. « J'ai entendu dire qu'un type avait trouvé une recette pour ne plus vieillir. Ça viendrait de là, il paraît qu'ils s'en sont inspirés.